

RÈGLEMENT CONCOURS CAS CLINIQUES DES ENV 2021

L'AFVAC (Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie) organise en partenariat avec les quatre Écoles Nationales Vétérinaires le concours « Cas cliniques des internes ». Le concours se déroule annuellement à l'occasion d'AFVAC le Congrès. L'objectif est de valoriser auprès des confrères participant au congrès le travail effectué par les équipes impliquées dans les internats « animaux de compagnie » des ENV.

Chaque année, chaque ENV est en charge de la sélection de 2 cas cliniques d'internes suivant des modalités laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques en charge de l'internat. La liste des 2 cas cliniques sélectionnés (**nom et prénom de l'interne et coordonnées précises et pérennes, même après l'internat, titre de la présentation**) doit être fournie au plus tard le **31 juillet** à omelchiorri@afvac.com par chaque responsable pédagogique d'internat.

Chaque participant sélectionné doit fournir le **30 septembre** au plus tard un article support du cas après avoir recueilli le consentement des co-auteurs impliqués dans la prise en charge du cas (l'interne étant le premier auteur du manuscrit). L'auteur correspondant (généralement le clinicien senior principalement impliqué dans la prise en charge du cas) doit être désigné avec son accord.

L'auteur correspondant s'engage pour le **30 septembre** au plus tard à fournir de manière confidentielle à omelchiorri@afvac.com la grille d'appréciation de l'implication de l'interne dans la prise en charge du cas (https://afvac-lecongres.com/images/pdf/AFVAC_Concours-cas-cliniques_Grille-appreciation_2021.pdf).

L'article (rédigé en anglais ou en français) doit être conforme aux recommandations aux auteurs de la Revue Vétérinaire Clinique (disponible sur <https://www.elsevier.com/journals/revue-veterinaire-clinique/2214-5672/guide-for-authors>). Le **résumé** de l'article (< 200 mots) **est systématiquement inclus dans les notes du congrès**.

L'article est **susceptible d'être publié dans la Revue Vétérinaire Clinique** sous réserve d'accord préalable expresse de l'auteur correspondant (l'équipe de cliniciens impliqués dans l'observation clinique a donc tout loisir de refuser cette publication en cas de souhait de valorisation dans un autre périodique, le format du résumé en 200 mots ne limitant pas l'accès à la plupart des périodiques à diffusion internationale).

Les 8 internes choisis doivent présenter leur cas clinique au cours de l'un des deux modules dédiés d'AFVAC le Congrès. La durée de leur présentation (**format PowerPoint exclusivement**) est fixée strictement à **12 minutes**. Dix minutes supplémentaires sont réservées aux interactions avec l'auditoire afin de permettre au jury d'apprécier la prise de recul de l'interne concernant le cas clinique. Une **adhésion d'un an à l'AFVAC** est **offerte** aux 8 internes participants au concours. Une enveloppe d'aide à déplacement et logement d'un montant de 200 euros leur est par ailleurs allouée par l'AFVAC sur justificatif (facture hôtelière ou de moyen de déplacements).

Le jury présidé par le président de l'AFVAC est par ailleurs composé des vice-présidents de l'association chargés des éditions et du congrès et d'un membre de chaque ENV (choisi parmi les enseignants chercheurs et cliniciens intervenant lors du congrès après accord des responsables d'internat). Le jury désigne le lauréat sur la base des manuscrits, transmis par l'organisation du congrès au plus tard un mois avant présentation (pondération 4/10), de la grille d'appréciation de l'implication de l'interne et de la présentation orale (pondération 6/10). Le **lauréat** bénéficie d'un **prix de 1000€** remis au cours du congrès.